

LA SOUFFRANCE DE L'ENSEIGNANT EN MILIEU SCOLAIRE : REGARDS SUR LES LIENS ENTRE CONTEXTE ACTUEL ET TRADITION

Bastien Sasseville¹ et Stéphanie Paquin²

Professeur, Département des Sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski¹
B. A. Psychologie, étudiante DESS Santé mentale
TÉLUQ – Université du Québec à Montréal², Canada

Résumé

Nous tenterons de dresser un portrait des conditions qui génèrent la souffrance chez l'enseignant et d'apporter un éclairage différent sur ce sujet en abordant des aspects peu traités jusqu'à maintenant. Les situations qui peuvent générer la souffrance tant morale que physique (surcharge de travail, violence, manque de valorisation, cadre physique et pédagogique déficients, défis insurmontables) sont diverses et bien connues, mais demeurent toutes marquées par une forme d'isolement psychologique et moral propre à la profession, car, malgré le support des confrères ou d'autres intervenants dans et à l'extérieur de l'école, l'enseignant reste en définitive seul devant sa classe. Malgré le travail important réalisé ces dernières années pour une meilleure reconnaissance professionnelle, la profession enseignante demeure aujourd'hui perçue comme une vocation, où la souffrance est implicitement considérée comme partie intégrante des conditions d'exercice. Le poids de la tradition judéo-chrétienne, qui a marqué l'évolution de la société québécoise et de son système d'éducation, amène encore aujourd'hui à croire que la souffrance doit être acceptée, étant une part de la condition humaine. Nous tenterons de déterminer quelques pistes d'interprétation face à l'expression de cette tradition dans la profession à l'heure actuelle et la façon dont cette tradition modèle encore notre regard face à la souffrance à l'école.

Les plaintes de la souffrance sont à l'origine du langage (Raymond Queneau)

Introduction

Le problème de la souffrance en milieu scolaire a fait l'objet de plusieurs recherches en psychologie, en sociologie et en éducation. Souvent, les aspects étudiés concernent l'élève. Un portrait de ce phénomène ne pourrait cependant être complet sans parler de la souffrance de l'enseignant. Nous tenterons de dresser un portrait des conditions qui génèrent la souffrance chez l'enseignant, d'apporter un éclairage différent sur ce sujet en abordant des aspects peu traités jusqu'à maintenant et, dans cette perspective, d'esquisser une image différente de la souffrance qui marque la profession enseignante.

Madame Stéphanie Paquin présentera un portrait de la souffrance au travail au plan individuel, en faisant appel à une approche psychanalytique. Monsieur Bastien Sasseville, quant à lui, tentera de

s'inspirer de l'histoire pour cerner certains aspects issus de la tradition qui marquent la profession enseignante et qui ont encore un impact sur la profession enseignante.

Ces deux approches se veulent complémentaires. La souffrance est considérée non seulement comme un état en partie déterminé par des situations ou des caractéristiques propres à l'individu mais aussi généré par le cadre de travail. Ce dernier demeure fortement marqué par des valeurs et des attitudes historiquement ancrées dans le milieu et dans la perception sociale de la profession enseignante.

1) Souffrance au travail : la névrose professionnelle

Selon Aubert (1990), il existe trois principaux types de névrose au travail : la névrose professionnelle traumatique, la névrose de l'excellence et la psychonévrose professionnelle. Nous allons aborder ces trois thèmes, avec une approche psychanalytique de répétition en ce qui concerne le dernier point afin de bien cerner les circonstances individuelles de la souffrance de l'enseignant.

La névrose professionnelle traumatique

Elle survient lorsqu'un travailleur vit des événements traumatiques qui déclenchent des symptômes reliés à des incidents au travail. Par exemple, un enseignant au secondaire reçoit des menaces à la suite du renvoi temporaire d'un élève perturbateur, membre d'un gang criminalisé. L'enseignant en question vivra par la suite des moments de stress intense, de l'insomnie, des palpitations cardiaques qui ne seront atténués seulement plusieurs mois après la résolution du conflit.

La névrose de l'excellence

Cette névrose est une maladie de l'idéalité qui consiste à satisfaire les idéaux de la société en se conformant à des standards extérieurs d'excellence et de réussite trop exigeants, au détriment des capacités du travailleur et de sa personnalité (Cardinal, 1993). Par exemple, le cas d'un professeur d'université de qui on attend qu'il rapporte des subventions à son institution, qu'il soit également un excellent chercheur, un enseignant hors pair et un administrateur fiable. Le professeur en question peut se retrouver enfermé dans une spirale infernale, ces exigences en créant d'autres - véritables ou perçues comme telles, obligé de travailler plus vite sans avoir le temps de reprendre son souffle. Avec la fatigue, si les récompenses souhaitées pour son dévouement ne satisfont pas ses attentes, le professeur risque de s'effondrer et d'entrer dans une phase de grande tristesse ou de dépression.

La psychonévrose professionnelle

Le travailleur revit, à travers une situation organisationnelle ou professionnelle, un conflit infantile non réglé, ce qui provoque une intense souffrance. On doit se demander si cette situation relève du hasard ou est le fruit de ce que l'on appelle en psychanalyse, la répétition. En fait, les deux sont possibles. Nous parlerons ici cependant de la répétition.

Prenons l'exemple d'un enfant qui subit un traumatisme infantile. Le traumatisme, quel qu'il soit, va engendrer une pulsion, c'est-à-dire une énergie ou une agitation interne qui cherche à s'évacuer. C'est une poussée vers l'action. La poussée est exercée par le corps qui s'impose à l'appareil psychique. Cependant, si les idéaux et les interdits de sa société, de sa famille rendent la pulsion non recevable, il va vivre un conflit intrapsychique. L'enfant aura peur de perdre quelque chose de primordial : l'amour de sa mère ou de son père par exemple. Le moteur du refoulement est le déplaisir ou la peur de perdre quelque chose d'essentiel dans sa vie. Si le destin de la pulsion prend la

route du refoulement, son chemin pour s'exprimer sera bloqué. Le refoulement a donc pour but de mettre à l'écart et tenir à distance un événement traumatique (Freud, 2004).

En premier lieu, lorsque la conscience refuse la pulsion et le souvenir d'un événement traumatique, il va se fixer dans l'inconscient. Par la suite, il y aura un retour du refoulé. En somme, la pulsion ne se tiendra pas pour vaincue et va réapparaître d'une façon ou d'une autre. Elle peut réapparaître sous la forme d'un symptôme, un malaise physique par exemple, qui contient un code qui ne peut se dire à la scène sociale. Le refoulé ouvre aussi une porte à la répétition qui tente de maîtriser un événement traumatisant du passé. La répétition est un mécanisme de l'inconscient, ni bon, ni mauvais. Elle est cependant inévitable. Il y a deux aspects dans la répétition : quelque chose se répète et échoue à se dire clairement. Si on en revient à la psychonévrose professionnelle, il est possible qu'un enseignant recherche inconsciemment des conditions dans son milieu de travail qui vont amener le retour du conflit infantile afin de tenter de maîtriser ce qu'il n'a pas pu maîtriser dans son enfance (Lacan, 1973).

Il existe aussi un grand nombre de facteurs de stress ou de souffrance qui ne proviennent pas d'un phénomène de répétition et qui ne sont pas liés aux caractéristiques personnelles ou à l'histoire individuelle de l'enseignant, par exemple les classes surpeuplées, un horaire surchargé, des corrections à n'en plus finir... Cependant, en additionnant les deux types de stress, il y a des risques graves pour la santé mentale du travailleur qui peuvent conduire à l'épuisement professionnel, au congé de maladie, voire à la démission.

Ces derniers facteurs font partie du contexte professionnel de l'enseignant, ce dont monsieur Sasseville va nous entretenir maintenant.

2) Une conception de la profession enseignante issue du passé

Si nous avons eu ici un bref aperçu de facteurs individuels qui peuvent marquer la souffrance de l'enseignant, il convient également, afin d'esquisser un portrait plus large et exhaustif de ce phénomène, de s'intéresser aux conditions sociohistoriques qui marquent la profession et qui peuvent être génératrices de souffrance chez l'enseignant.

Une condition d'exercice de la profession, source importante de souffrance chez l'enseignant, est l'isolement dans lequel il doit exercer sa profession. L'isolement peut être défini non seulement par le fait que l'enseignant est seul devant sa classe, mais aussi par son incapacité à faire comprendre son expérience, à transmettre et à faire partager les sentiments que suscite en lui cette dernière.

Métier d'individualiste, dit-on. L'enseignant peut "faire ce qu'il veut" une fois refermée la porte de sa classe. Est-ce aussi vrai et aussi satisfaisant qu'on le dit ? N'est-ce pas une façon de se protéger autant qu'une aspiration à une totale autonomie ? L'enseignant fait ce qu'il veut d'autant plus facilement qu'il veut *grosso modo* ce que l'institution et la société lui prescrivent. Paradoxalement, tant le conformisme que la déviance sont difficilement avouables (Perrenoud, 1995, p. 114).

Cet isolement, symbole de son autonomie, devait à l'origine permettre à l'enseignant d'être exempt, dans une certaine mesure, de toute influence extérieure et prend sa source chez les anciens où le maître était libre du choix du contenu de son enseignement, de son action éducative, selon son jugement. Il faut cependant garder à l'esprit que, depuis l'Antiquité jusqu'à tout récemment, le maître œuvrait en dehors de tout système organisé. Il recrutait lui-même ses élèves et n'était redevable qu'envers eux, les exigences de la société étant somme toute minimales. Son autonomie, et aussi une

partie de son autorité, étaient liées à son double statut de maître à penser et d'enseignant (Vial, 1995 ; Marrou, 1981).

Cependant, bien que cette situation puisse représenter un idéal dans un contexte où le nombre d'élèves demeure peu élevé (peu de gens pouvaient s'offrir une éducation par le passé, ce qui limitait le nombre de personnes pouvant se retrouver dans une classe) et où les attentes de la société face à l'éducation demeuraient peu complexes, cette situation prend une tout autre signification avec l'avènement de la société moderne où l'éducation pour tous devient une condition essentielle à l'exercice du rôle de citoyen et d'acteur économique.

Démocratisation de l'éducation et multiplication des attentes envers l'enseignant

Ainsi, avec le développement de la société démocratique, pluraliste et égalitaire, en Occident à partir du XVIII^e siècle et la mise en place d'un système d'éducation organisé et supervisé par l'État, l'enseignant doit rendre de plus en plus de comptes. Nous assistons donc à un élargissement du rôle de l'enseignant, à une multiplication de ses devoirs et responsabilités. À partir de ce moment, dans les sociétés occidentales, les conditions d'exercice du travail enseignant se rapprochent du travail à la chaîne, par la volonté des états d'éduquer les masses (Robert et Tondreau, 1997; Cloutier, Moisset, Ouellet, 1983). On peut considérer ce changement comme le résultat de la pensée démocratique libérale du siècle des Lumières, mais également de la pensée productiviste de la révolution industrielle, axée sur l'accès de tous à l'éducation pour le bien commun. Le contexte change (classes plus nombreuses, contenu plus élaboré, méthodes imposées et exigences de résultat demandées par l'État et la population), ce qui alourdit considérablement la mission de l'enseignant et complexifie son travail. L'enseignant a de plus pour fonction de sanctionner l'éducation. De maître à penser, il deviendra alors un agent de contrôle de l'État, un fonctionnaire. Cette situation s'imposera au Québec avec l'avènement d'un système d'éducation moderne dans les années 60. L'enseignant se retrouvera donc au milieu d'un faisceau d'exigences nouvelles, multiples et parfois contradictoires et ce, dans un cadre souvent conflictuel.

... la profession enseignante, après s'être difficilement émancipée de l'Église, n'aura connu qu'une brève période - en gros, de la création du ministère de l'Éducation (1963) aux années 80 - au cours de laquelle elle aura tenté de se structurer et de développer des nouveaux domaines d'intervention (légitimés par l'université), pour se voir sérieusement secouée par la crise actuelle de l'État. Corps d'Église ou corps d'État, le corps enseignant ne peut donc échapper aux conflits, crises et problèmes qui assaillent l'autorité qui le délègue et définit sa fonction ; sa position dans le système éducatif qu'il ne contrôle pas, est donc précaire ; un peu comme une poupée russe, il est en quelque sorte pris dans et par plus grand et plus fort que lui ; mais en même temps, il ne peut comme corps professionnel que chercher à maintenir une certaine autonomie, indissociable d'une conception de la fonction enseignante sur laquelle il souhaite légitimement exercer un certain contrôle. À la limite, y renoncer équivaldrait à renoncer à son existence. Il est probable que cette précarité du corps et de la fonction enseignante soit ressentie par les enseignants. Il en est ainsi parce que l'activité enseignante se réalise dans un réseau complexe de relations qui à la fois confèrent le statut d'enseignant et aussi limitent son exercice ; l'enseignant se retrouve dans une situation ambiguë et incertaine où il doit composer avec des contraintes, sans cependant laisser définir par d'autres sa fonction (Lessard et Mathurin, 1989, p. 47).

Au centre de toutes ces contraintes, l'isolement de l'enseignant face à sa classe demeure. Celui-ci aura à faire face aux multiples consignes et demandes de l'État, des parents, des directions d'établissement et, de plus en plus aujourd'hui, des médias. La reddition de compte fait maintenant partie de la profession. Elle en est même une caractéristique fondamentale essentielle dans ce cadre de plus en plus contraignant. Il est, de plus, difficile de bien savoir à qui et comment rendre des comptes.

Les enseignants ont en général du mal à expliquer clairement à qui ils rendent des comptes, concrètement. À leur hiérarchie ? Ils auraient l'air de s'incliner devant l'inspection et l'encadrement. À leurs élèves ? On les prendrait pour des naïfs ou des démagogues. Aux parents de leurs élèves ? Ils paraîtraient favoriser les consommateurs d'école les plus actifs ou les plus élitistes. À leurs collègues ? Qui le croirait, au vu de l'individualisme et du respect mutuel des plates-bandes qui prédominent dans les établissements ? À leur propre conscience ? Sans doute, mais est-ce suffisant ? (Perrenoud, 1995, p. 117).

Cette situation perdure alors que les effectifs scolaires présentent, maintenant plus que par le passé, des caractéristiques de plus en plus diversifiées et des défis de plus en plus lourds. Ainsi, jusqu'au milieu du XXe siècle, peu de jeunes en difficulté d'apprentissage étaient présents dans la classe. Ils étaient tout simplement écartés très tôt du système par un processus de sélection ancré dans un système élitiste.

Des conditions d'exercices plus complexes

Avec la démocratisation de l'éducation au cours de la seconde moitié du XXe siècle, en partie alimentée par les exigences de plus en plus grandes du marché du travail, la technicisation de la société et l'avancée constante des connaissances, il devient impératif de maintenir le plus longtemps possible les jeunes à l'école afin de leur permettre de bien s'insérer en tant que travailleurs et citoyens dans une société de plus en plus complexe et exigeante.

Cependant, bien que la formation ainsi que les mesures de soutien offertes à l'enseignant aient suivi en partie cette évolution, il n'en demeure pas moins que ce dernier reste toujours seul devant sa classe, ce principe n'ayant jamais été remis en question alors que la société, la profession ont beaucoup changé.

Des études sur les conditions d'exercice actuelles de la profession ont fait état de facteurs, déjà bien connus, liés aux conditions et au contexte d'exercice : surcharge de travail, violence verbale, physique et morale, manque de valorisation, cadre physique et pédagogique déficients. L'enseignement demeure une profession où les défis sont nombreux et, pour certains, insurmontables.

Les situations qui peuvent générer la souffrance tant morale que physique sont diverses, mais toutes demeurent marquées par l'isolement psychologique et moral propre à la profession. Bien sûr, certaines approches ou méthodes pédagogiques existent maintenant pour surmonter ce problème (*team teaching*, partenariat avec la communauté, la classe comme communauté réflexive). Elles demeurent cependant encore marginales, ne serait-ce qu'à cause d'exigences pratiques et économiques propres au système.

Ainsi, l'enseignant peut être confronté à la violence verbale ou physique de certains élèves. Il doit imposer la discipline, parfois en allant au-delà de ses limites psychologiques. Il est aussi une ressource de première ligne pour régler petits et grands problèmes des élèves. De plus, l'enseignant s'acquitte de cette mission dans un contexte d'urgence et de pénurie, caractéristique des conditions socio-

économiques actuelles, ce qui est en soi source de souffrance pour lui-même et pour l'élève sous sa responsabilité.

Tout ceci, l'enseignant le vit dans l'isolement, car la capacité à gérer seul tous ces défis demeure encore aujourd'hui un des principaux critères sur lesquels est évalué un enseignant. Un enseignant qui a besoin d'aide pour remplir sa tâche est un fardeau pour l'institution ou pour le système, ce n'est pas un bon enseignant. Ce critère existe depuis si longtemps qu'il fait d'ailleurs partie de la conception que l'enseignant a lui-même de son travail, conception héritée du passé et auquel il peut difficilement échapper tant elle demeure ancrée dans notre univers mental.

L'héritage judéo-chrétien en éducation

Enfin, il ne faut pas oublier l'héritage religieux québécois qui a marqué l'histoire de notre système scolaire, porté traditionnellement par l'Église catholique et, bien que cette dernière soit aujourd'hui pratiquement disparue en tant qu'institution active en éducation, transmis encore implicitement dans nos écoles. Il fait encore partie de notre culture, ses valeurs ayant encore une large place dans notre pensée collective.

Par-delà l'apologie ou le rejet de l'héritage chrétien, on doit reconnaître que la culture québécoise a été et demeure profondément imprégnée par la tradition prophétique judéo-chrétienne aussi bien au regard des structures sociales qu'à celui de l'éthique et des valeurs personnelles (Lachapelle, 1996, p. 96).

Ainsi, malgré l'évolution récente du système scolaire et le travail important réalisé ces dernières années pour une meilleure reconnaissance professionnelle, la profession enseignante demeure encore aujourd'hui perçue comme une vocation.

... dès lors qu'il y aurait travail sur autrui, que ce soit dans le secteur de la santé, de l'enseignement ou de l'action sociale, s'imposerait, dans les représentations dominantes, la nécessité d'un « appel de vocation » et d'un dévouement à un idéal ou à une cause, là où le destin individuel se conjugue au destin professionnel (Périer, 2004, p. 80).

Dans cette vocation, la souffrance est considérée de façon implicite comme partie intégrante des conditions d'exercice. La vocation enseignante s'est construite autour de valeurs telles que l'abnégation, le renoncement, l'acceptation de la souffrance, héritage transmis par notre tradition religieuse. Cette tradition judéo-chrétienne amène encore aujourd'hui à croire que la souffrance doit être acceptée, étant une part de la condition humaine. Ainsi, l'enseignant peut difficilement dénoncer sa situation, briser son isolement, car il doit accepter d'être seul. S'il le fait, il s'expose souvent à la désapprobation et aux critiques de certains de ses collègues, de la direction de l'établissement, de l'État ou de l'opinion publique. C'est cette impasse qui, souvent, génère la souffrance.

Une conception de l'éducation encore vivante dans la société

Dans cette conception, l'école est un lieu de souffrance, car le véritable apprentissage ne peut se faire que par le sacrifice et la soumission, donc par une certaine forme de souffrance, conception encore ici héritée de la tradition religieuse. En effet, l'enseignant qui porte seul le poids de toutes ces demandes et attentes et qui en souffre doit de plus faire souffrir pour faire apprendre. La position d'autorité de l'enseignant fait de lui un juge, il doit trancher, punir, pour le bien de tous. L'apprentissage se fait donc encore en grande partie par la punition et la récompense, qui caractérisent toujours nos mentalités face à l'éducation, malgré l'évolution de la pensée en éducation

ces quarante dernières années. Il n'y a pas d'apprentissage véritable sans effort et cet effort demeure marqué par le dépassement de soi, par l'acceptation silencieuse des contraintes extérieures imposées et donc, dans une certaine mesure, par une souffrance consentie. L'enseignant est donc celui qui souffre et, pour vaincre ces résistances, fait souffrir.

Métier impossible, enfin, selon Freud (Cifali, 1986), parce que les conditions de son exercice, conjuguées aux résistances des apprenants, le condamnent régulièrement à ne pas atteindre son but (Perrenoud, 1995, p. 118).

Finalement, il faut ajouter à ce contexte générateur de souffrance les bouleversements récents de la société où, avec la mondialisation, nous connaissons une poussée de plus en plus forte vers la réussite pour tous afin de faire face aux défis d'une économie marquée par une omniprésente compétition. Le rôle de l'enseignant s'est donc encore alourdi par une exigence qui dépasse celle du devoir éduquer, et qui répond plutôt à des objectifs de survie économique à l'échelle nationale et mondiale.

Enfin, les médias sont aujourd'hui un facteur important de souffrance de l'enseignant. Ils jouent de plus en plus, de nos jours, le rôle de cerbère, surveillant l'enseignant, dénonçant ses défauts, ses erreurs, ses fautes. Ainsi, par le passé, l'enseignant qui commettait une erreur ou qui ne suffisait plus à la tâche ne pouvait être stigmatisé que par sa communauté. Cette communauté demeurait restreinte, souvent locale, constituée de l'entourage immédiat de l'enseignant, donc l'école, le village, la ville, le quartier. Aujourd'hui, l'enseignant en faute se trouve exposé sur une tribune nationale par l'effet amplificateur des médias. Les médias, toujours à l'affût de la nouvelle afin de générer des cotes d'écoute, ont d'ailleurs un rôle très important en ce qu'ils véhiculent une pensée simpliste, une vision peu nuancée de l'école et du métier d'enseignant.

L'image publique d'une profession est, comme toute représentation sociale largement partagée, condamnée au simplisme, au schématisme, à l'image d'Épinal (Perrenoud, 1995, p. 121).

L'enseignant doit toujours être un modèle, ce dernier mis en forme par le travail de conditionnement de la pensée imposé par le traitement médiatique. Ce modèle se construit autour d'exigences qui ne sont pas toujours réalistes, mais qui correspondent à une image socialement construite, ce que l'on croit collectivement que l'enseignant doit être, ce qu'il doit faire. De plus, dans le traitement médiatique du rôle de l'enseignant, seul l'aspect négatif compte parce que plus spectaculaire et générateur d'intérêt. Incapable de satisfaire à ces exigences, l'enseignant se voit donc critiqué de toutes parts, car il ne peut se mesurer véritablement à ce que l'on exige de lui, ce qui contribue à l'isoler du reste de la société. L'enseignant est alors récemment devenu bouc émissaire.

L'enseignant est donc doublement seul devant sa classe et devant la société. Et cet isolement, cette incapacité à sortir d'un cadre hérité du passé et à le remettre en question, cette difficulté à affronter le regard critique de toute une société sont, à notre avis, des caractéristiques de la profession qui génèrent le plus de souffrance chez l'enseignant. La dépression est souvent citée comme le problème le plus répandu dans la profession enseignante. Il ne faut pas oublier qu'elle survient lorsqu'on éprouve un sentiment d'impuissance à améliorer sa situation, à changer le cadre imposé à son action.

Conclusion

Pour bien comprendre la souffrance à l'école, particulièrement celle des enseignants, il est donc nécessaire d'être attentif au parcours personnel des individus tout en demeurant attentif au contexte social. Il faut porter ainsi un regard sur l'évolution des diverses conditions qui marquent la vie

individuelle, mais aussi professionnelle, la vie scolaire. Certains facteurs ne trouvent leur explication que dans le passé. Il faut alors tenter de comprendre comment les mentalités, les idées et les pratiques ont évolué et ont contribué à créer la souffrance.

Une approche ethnographique peut s'avérer utile dans ce sens, mais elle devrait, pour offrir un portrait plus riche du phénomène, toujours se marier avec une approche psychologique (ou psychanalytique), sociologique et historique. C'est ce que nous avons tenté de faire ressortir par nos propos aujourd'hui.

Bibliographie

- Aubert, N. (1990). *La névrose professionnelle. L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Paris : PUL/Eska.
- Cardinal, L. (1993). Les méfaits de la réussite professionnelle. *Revue québécoise de psychologie*, 14(3), p. 123-145.
- Cifali, M. (1986). L'infini éducatif : Mise en perspectives. In Fain, M. et al. *Les trois métiers impossibles*. Paris : Les Belles Lettres, Confluents psychanalytiques.
- Cloutier, R., Moisset, J. et Ouellet, R. (1983). *Analyse sociale de l'éducation*. Montréal : Boréal.
- Freud, S. (2004). *Essais de psychanalyse*. Genève : Payot.
- Lacan, J. (1973). *Le séminaire. Quatre concepts fondamentaux en psychanalyse*. Paris : Seuil.
- Lachapelle, R. (1996). Une spiritualité de la solidarité. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 9(1), p. 91-99.
- Lessard, C. et Mathurin, C. (1989). L'évolution du corps enseignant québécois : 1960-1986. *Revue des sciences de l'éducation*, 15(1), p. 43-71.
- Marrou, H. I. (1981). *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. Tome 1 : Le monde grec. Tome 2 : Le monde romain*. Paris : Seuil.
- Perrenoud, P. (1995). Dix non-dits ou la face cachée du métier d'enseignant. *Recherche et formation*, 20, p. 107-124.
- Périer, P. (2004). Une crise des vocations ? Accès au métier et socialisation professionnelle des enseignants du secondaire. *Revue Française de Pédagogie*, 147, p. 79-90.
- Robert, M. et Tondreau, J. (1997). *L'école québécoise. Débats, enjeux et pratiques sociales*. Montréal : CEC.
- Vial, J. (1995). *Histoire de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France.

Notices professionnelles

Bastien Sasseville

Professeur de didactique de l'univers social au département de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, où il a été directeur du programme en enseignement secondaire pendant quatre ans, il s'intéresse aux relations entre l'éducation, la technologie et la société. Il s'intéresse également aux discours en éducation, particulièrement en ce qui a trait à l'évolution des idées et à la manière dont les discours influencent les pratiques. Ses travaux de recherche portent sur l'analyse des discours des différents acteurs du système scolaire sur la pratique enseignante et l'apprentissage. Il s'intéresse, de plus, à la formation à distance et est chercheur au Groupe Interinstitutionnel de Recherche en Formation à Distance (GIREFAD) où il collabore à diverses recherches sur l'analyse des pratiques d'encadrement en FAD.

bastien_sasseville@uqar.qc.ca

Stéphanie Paquin

Stéphanie Paquin possède un baccalauréat en psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est actuellement étudiante au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en santé mentale à TÉLUQ-UQAM et termine ses études en psychanalyse au Groupe Interdisciplinaire Freudien de Recherche et d'Intervention Clinique – École de Québec (GIFRIC). Elle exerce le métier d'auteure jeunesse depuis 1999. Elle a récemment publié en 2009 le récit biographique d'une jeune Libérienne qui a fui son pays ravagé par la guerre civile. Ce roman traite de la souffrance d'une fugitive qui a vécu les horreurs d'un génocide, l'exil et les camps de réfugiés. Jusqu'à aujourd'hui, elle a publié six romans et neuf nouvelles.

paquin88@hotmail.com